

Cellule ITP

Rapport d'activité : septembre 2021 - mai 2023



Sommaire

| | |
|------------------------------------------------------|-----------|
| Sommaire | 2 |
| Contexte | 3 |
| Le dispositif d'hybridation des enseignements | 3 |
| Qu'est-ce que l'hybridation ? | 4 |
| Principes du dispositif | 4 |
| Paramètres du dispositif | 5 |
| Bilan chiffré | 6 |
| Mesures globales | 6 |
| Niveaux | 7 |
| Disciplines | 7 |
| Analyse des réponses aux questionnaires | 7 |
| Bilan du dispositif | 8 |
| Perspectives | 9 |
| Autres actions | 9 |
| Cafés pédagogiques | 9 |
| Teaching & Learning Lab | 11 |
| Fonds documentaire | 12 |
| Formations | 13 |
| Développement des RH | 14 |
| Travail sur l'inclusion | 14 |
| Communication à Mediad'Oc (21 novembre 2022) | 16 |
| Podcast "Entre 2 cours" avec le SIUP (1er mars 2023) | 16 |
| Réseaux professionnels | 16 |
| Annexe statistique | 18 |
| AMI 1 : premier semestre 2021-2022 | 18 |
| AMI 2 : deuxième semestre 2021-2022 | 18 |
| AMI 3 : premier semestre 2022-2023 | 18 |
| AMI 4 : deuxième semestre 2022-2023 | 19 |

Contexte

La cellule Innovations et Transformations Pédagogique (ITP) a été créée en septembre 2021. Elle a pour mission de mettre en œuvre les projets de l'établissement en matière de transformation pédagogique.

Cette structure est directement rattachée à la présidence de l'Université Toulouse Capitole. Placée sous la responsabilité de la Vice-Présidente de la CEVE, Chantal Soulé-Dupuy, elle comprend le Chargé de mission aux transformations numériques et pédagogiques, Christophe Bisière, deux ingénieurs et conseillers pédagogiques, Lucie Beauchet et Laurence Hamon, et un médiateur multimédia, Yannis Belatach¹. La cellule ITP travaille en étroite coordination avec les services de l'Université concernés par les projets qu'elle conduit. Ces services sont nombreux, du fait de la nature essentiellement transverse de ces projets et de leur fort impact organisationnel : DES, DTICE, RH, DSI, SCD, DGS, etc. La cellule travaille également en symbiose avec le cellule ENGAGE, avec qui elle a de nombreux objectifs communs.

Au cours de son année et demie d'existence, la principale mission de la cellule ITP a été de mettre en œuvre un dispositif incitatif destiné à développer l'hybridation des enseignements. Elle a également mené un certain nombre d'actions destinées à favoriser la diffusion des innovations pédagogiques, comme la création d'un module de formation pour les nouveaux enseignants-chercheurs, la participation à la création d'un teaching & learning lab, ou l'organisation de cafés pédagogiques. Des actions de valorisation et de communication externe ont également été conduites.

Ce rapport fait état des actions menées par la cellule depuis sa création et indique des perspectives.

Le dispositif d'hybridation des enseignements

Le Dispositif hybridation s'inscrit dans le contexte d'un projet d'établissement, baptisé Hybridation à l'Université Toulouse Capitole (HUT). Le projet HUT, conçu en 2021, a pour objectif la mise en œuvre de l'hybridation des enseignements à l'Université Toulouse Capitole, dans tous les cycles de formation, en vue *(i)* d'améliorer la réussite globale des étudiants grâce à des méthodes pédagogiques favorisant la qualité des apprentissages, *(ii)* de favoriser l'inclusion des étudiants dont les profils et les conditions matérielles de participation sont de plus en plus variés, *(iii)* de renforcer la capacité d'adaptation de l'Université au contexte incertain créé par la situation sanitaire, *(iv)* de favoriser le développement de formations internationales multi-sites.

Ce projet de transformation pédagogique est un axe majeur de l'établissement. Il est doté d'un budget de 2,5 millions d'euros sur 4 années (2021-2024), issu de multiples sources de financement : DSG, MESRI, UFTMiP, ENGAGE, UT Capitole. Ce budget est affecté à des dépenses de personnel (recrutements, primes), à des investissements (aménagement et équipement des salles, virtualisation), et à des dépenses de fonctionnement (licences).

Ce dispositif a été conçu comme un outil de mise en œuvre d'une stratégie de diffusion des méthodes pédagogiques innovantes fondée sur les options suivantes :

1. Favoriser une transformation pédagogique profonde et essentiellement qualitative, afin d'impulser une transformation efficace en termes d'apprentissages.

¹ Yannis Belatach est également rattaché à la cellule ENGAGE. Une enseignante-chercheuse, Nathalie Vallès-Parlangeau, a également été membre de la cellule ITP, en tant que chargée de mission "conseil pédagogique", jusqu'à son départ en mutation, à la rentrée 2022. Un ingénieur pédagogique, Rémy Elouard, rattaché à la cellule ITP et à Engage, a travaillé à nos côtés quelques mois.

2. S'appuyer sur un premier groupe d'enseignants très motivés, constitué en communauté de pratiques, et pouvant témoigner de leur expérience auprès de leurs pairs.
3. Exposer les étudiants à l'enseignement hybride le plus tôt possible dans leur cursus, afin de les familiariser avec ce format d'enseignement et les méthodes de travail associées.

Le dispositif a été créé au printemps 2021, et mis en œuvre dès la rentrée de septembre 2021. Quatre vagues semestrielles d'intégration des enseignements au dispositif ont été conduites, via des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) couvrant les années universitaires 2021-2022 et 2022-2023.

Qu'est-ce que l'hybridation ?

L'enseignement hybride (appelé aussi *blended learning*) combine, de manière équilibrée, des activités en séance (synchrones) et des activités interséances (asynchrones). Ces activités reposent sur une pédagogie active, reconnue pour favoriser la qualité des apprentissages grâce à un fort engagement cognitif des étudiants.

Comparativement à un enseignement classique, un enseignement hybride propose moins d'activités en face à face, et plus d'activités en distanciel (au sens d'activités asynchrone). Un enseignement hybride fait souvent un usage accru d'outils numériques pour la pédagogie.

Il est important de souligner ici les points suivants :

- L'hybridation n'induit pas nécessairement l'usage d'un système de visioconférence pour les activités synchrones.
- Si l'hybridation mobilise fréquemment des outils numériques pour la pédagogie, ces outils restent au service de la pédagogie, en tant que moyens permettant d'atteindre des objectifs identifiés.
- Grâce à l'animation des activités inter-séances et au suivi pédagogique des étudiants, la réduction du temps passé en face à face ne dégrade pas la relation pédagogique entre l'enseignant et les étudiants.
- La littérature scientifique atteste des bénéfices de l'apprentissage hybride (Graham, 2008; Lopez-Perez, 2011, Napier, 2011) tout en soulignant qu'elle pose quelques défis aux enseignants comme aux étudiants. Ces défis tiennent en partie aux efforts requis par ce format d'apprentissage, à la nécessité de gérer son temps dans un cadre où l'autonomie est importante, et à l'usage des outils numériques.

Principes du dispositif

Le dispositif est fondé sur le volontariat et le respect de la liberté pédagogique des enseignants. Il se veut flexible, et en même temps très ambitieux du point de vue de la transformation pédagogique.

Cet équilibre entre flexibilité et ambition est implémenté de la façon suivante :

- Une charte énonce des principes généraux que les projets d'hybridation doivent respecter, plutôt que des critères purement quantitatifs. Ces principes sont les suivants : (i) donner aux étudiants les informations utiles à leur réussite, (ii) personnaliser le parcours d'apprentissage, et (iii) favoriser une participation active des étudiants.
- L'intégration d'un enseignement dans le dispositif se fait au terme d'une procédure de sélection rigoureuse. Au terme d'une phase de préparation s'étalant sur plusieurs semaines, l'enseignant dépose un projet, comportant un syllabus détaillé explicitant les objectifs pédagogiques, ainsi qu'une scénarisation complète des activités synchrones et asynchrones prévues dans le cadre de son enseignement.

- Les projets déposés sont évalués par un comité composé de la Vice-Présidente de la CEVE, du chargé de mission Transformations Numériques et Pédagogiques, et d'enseignants-chercheurs choisis par les composantes. Le comité vérifie via le syllabus et le scénario fournis par le candidat que les projets sont bien en adéquation avec les principes énoncés dans la charte, et suffisamment aboutis pour être mis en œuvre à l'échéance prévue.

Grâce à cette approche essentiellement qualitative, associée à une évaluation par les pairs, les enseignements qui ont été intégrés au dispositif ont été profondément transformés du point de vue pédagogique.

En contrepartie de cet effort de transformation exigé de la part des enseignants, les ingénieures-conseillères pédagogiques de la cellule ont été mobilisées pour les former, les accompagner et les conseiller, de manière individuelle ou de manière collective, tout au long du cycle de vie de leur projet : préparation des projets, mise en œuvre, et bilan de fin de semestre. Cet accompagnement constitue un élément essentiel de la réussite des projets d'hybridation. Avec la montée en puissance du projet, il mobilise l'essentiel du temps des membres de la cellule.

Paramètres du dispositif

Les paramètres du dispositif incitatif ont été déterminés dans l'objectif de répondre aux défis majeurs suivants :

1. La conception et la mise en œuvre d'un enseignement en format hybride est particulièrement chronophage.
2. Le temps que les étudiants consacrent à un enseignant hybride doit être gardé sous contrôle et rester raisonnable.
3. L'accompagnement des étudiants lors des activités asynchrones et le suivi pédagogique des étudiants sont essentiels à la réussite des projets d'hybridation, et particulièrement difficiles lorsque les étudiants sont très nombreux.

Le dispositif répond au premier défi en accordant une prime de conception aux enseignants intégrant un cours dans le dispositif. Cette prime est de 30% des heures CM inscrites en maquette, versée la première année de la mise en œuvre du projet.

Le défi du contrôle du temps de travail des étudiants est relevé par l'exigence d'une scénarisation chiffrée : chaque activité indiquée dans la scénarisation doit être accompagnée d'une estimation du temps de travail que les étudiants y consacreront en moyenne. Ce chiffrage permet de calculer le temps de travail total prévu pour le cours et d'évaluer s'il est raisonnable, eu égard par exemple à une référence en termes d'ECTS. Le bilan de fin de semestre, effectué avec les ingénieurs pédagogiques, permet de réduire les erreurs de prévision, et d'ajuster les activités le cas échéant.

L'accompagnement des étudiants lors des activités asynchrones est rendu possible par la réduction des heures en face à face à la moitié des heures en maquette. Suite à cette réduction, l'enseignant dispose en effet d'un volant d'heures de service qu'il peut consacrer à cette activité d'accompagnement et de suivi. Cependant, pour les grands groupes, ces heures disponibles peuvent s'avérer insuffisantes pour assurer un suivi suffisamment étroit. Dans ce cas, le dispositif prévoit que le comité propose la création d'un ou de plusieurs blocs de 10 heures (équivalent TD), que l'enseignant peut assurer lui-même ou confier à des chargés d'accompagnement pédagogique ("chargés d'AP"). Ces heures d'accompagnement peuvent être intégrées à leur service.

On notera qu'une disposition spécifique en matière d'évaluation des enseignements hybrides a été votée en CEVE (ex CFVU), permettant aux enseignants de choisir de manière flexible un mode

d'évaluation en adéquation avec leur stratégie pédagogique. Ainsi, un enseignant d'un cours hybridé peut librement choisir le poids des évaluations en contrôle continu et en examen terminal, sous condition d'en informer les étudiants à l'avance.

Bilan chiffré

Mesures globales

Le Tableau 1, ci-dessous, permet d'évaluer l'impact du dispositif sur les quatre premières vagues.

Sur deux années couvertes par les quatre premières vagues de candidature, une soixantaine de cours ont intégré le dispositif. On constate une accélération de l'adoption, avec presque deux fois plus de nouveaux cours hybridés en 2022-2023 (38) qu'en 2021-2022 (20).

Au total, 37 enseignants ont eu un enseignement (ou plus) intégré au dispositif d'hybridation. Ces enseignants forment la base de la communauté de pratiques.

| Campagne | AMI-1 : Semestre 1 2021-2022 | AMI-2 : Semestre 2 2021-2022 | AMI-3 : Semestre 1 2022-2023 | AMI-4 : Semestre 2 2022-2023 |
|----------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Nombre de cours | 9 | 11 | 19 | 19 |
| Total heures CM | 183 | 255 | 421 | 457 |
| Effectifs | 1 219 | 914 | 1 083 | 1 240 |
| Heures accompagnement | 40 | 30 | 170 | 40 |
| Chargés d'AP (autres que l'enseignant) | 3 | 1 | 16 | 2 |

Tableau 1 : Indicateurs généraux sur les quatre premières vagues.

Mesurer l'exposition des étudiants aux enseignements en format hybride nécessite de "dédoubler" les effectifs indiqués ici. Ces calculs, effectués par la DROP, indiquent que 12,3% des étudiants de l'université ont participé à au moins un cours hybridé au cours de la seule année académique 2021-2022, et 13,2% en 2022-2023.

Sur la deuxième année, on note également une nette augmentation des heures d'accompagnement créées (21 blocs créés en 2022-2023, contre 7 en 2021-2022), nécessaires pour assurer une bonne qualité d'accompagnement des étudiants dans de grands groupes.

La dernière ligne de ce tableau indique le nombre de chargés d'accompagnement pédagogique (autres que l'enseignant lui-même) qui ont été mobilisés pour assurer le suivi des grandes cohortes, sur chacune des quatre vagues. En agrégé, c'est au total 21 chargés d'AP différents qui sont mobilisés pour participer au dispositif d'hybridation. Il s'agit essentiellement de doctorants. Ces doctorants, en participant à un dispositif d'innovation pédagogique, gagnent ainsi une expérience dont ils pourront faire état. Il est à noter qu'une formation à l'accompagnement pédagogique a été proposée aux chargés d'AP de l'AMI-3, puis étendue à l'ensemble des chargés d'AP.

Au total, sur les quatre vagues, les volumes horaires hybridés (plus de 1,300 heures CM au total) correspondent à environ 580 heures équivalent TD versées en primes de conception.

Niveaux

Le Tableau 2 indique les niveaux qui ont été concernés par l'hybridation.

Tous les niveaux, du L1 au M2, ont été concernés. La majorité (plus de 56%) des enseignements hybridés ont été des enseignements de niveau Licence.

| Discipline \ AMI | AMI-1 | AMI-2 | AMI-3 | AMI-4 | % tot. |
|------------------|-------|-------|-------|-------|--------|
| L1 | 4 | 3 | 4 | 2 | 22,4% |
| L2 | 1 | 2 | 3 | 7 | 22,4% |
| L3 | 2 | | 2 | 3 | 12,7% |
| M1 | 1 | 6 | 6 | 5 | 31,4% |
| M2 | 1 | | 4 | 2 | 12,7% |

Tableau 2 : Nombre de cours nouvellement hybridés par niveau.

Disciplines

Les disciplines les plus représentées sont la Gestion (43,1% des enseignements hybridés) et le Droit (34,5%).

| Discipline \ AMI | AMI-1 | AMI-2 | AMI-3 | AMI-4 | % tot. |
|------------------|-------|-------|-------|-------|--------|
| Droit | 3 | 2 | 8 | 7 | 34,5% |
| Economie | | | 1 | 2 | 5,2% |
| Gestion | 2 | 5 | 10 | 8 | 43,1% |
| Informatique | 1 | 2 | | 1 | 6,9% |
| Langue | 1 | | | 1 | 3,5% |
| Maths | 2 | 1 | | | 5,1% |
| Autre | | 1 | | | 1,7% |

Tableau 3 : Nombre de cours nouvellement hybridés par discipline enseignée.

Analyse des réponses aux questionnaires

Chaque enseignement intégré au dispositif fait l'objet d'un bilan individuel approfondi, réalisé en fin de semestre avec l'aide des ingénieures et conseillères pédagogiques de la cellule ITP. L'objectif de ce bilan est d'aider l'enseignant à identifier les points d'amélioration et à ajuster sa scénarisation si nécessaire, dans la perspective d'une amélioration continue de l'enseignement.

À cette occasion, l'enseignant et les étudiants concernés reçoivent un questionnaire détaillé, spécifique au dispositif. Les questions portent sur leur perception de l'hybridation et sur les modalités et outils mis en œuvre dans le cadre de l'enseignement.

Une quinzaine de bilans effectués à l'occasion de la première année académique, incluant l'analyse de 365 réponses d'étudiants, permettent de relèver les points saillants suivants :

Pour les enseignants :

- Une majorité est satisfaite de la réduction des heures en face à face, même si un tiers considère que cette réduction est difficile à mettre en œuvre.
- 40% des enseignants interrogés affirment que des étudiants sont plus investis et plus engagés dans le cours, 27% qu'ils sont investis et engagés au même niveau, 7% qu'ils sont moins investis et moins engagés.
- 53% des enseignants interrogés disent que la qualité des apprentissages est meilleure dans un cours hybridé, 7 % identique et 13% moins bonne, 20% ne savent pas se prononcer.

Pour les étudiants ayant répondu :

- 70% se sentent intellectuellement stimulés par l'articulation entre activités synchrones et asynchrones, et 80% par les interactions avec l'enseignant.
- 85% sont satisfaits de la disponibilité des enseignants.

Bilan du dispositif

Au terme de cette première année d'expérience, on peut souligner les points positifs suivants :

- Contrairement à des inquiétudes (légitimes) exprimées au sein de la communauté universitaire, la qualité de la relation pédagogique entre les enseignants et les étudiants n'a pas été dégradée par le format hybride. Au contraire, des effets positifs sur l'engagement des étudiants ont été constatés. L'attention portée à la pédagogie active et à l'accompagnement des activités asynchrones a permis de maîtriser ce risque.
- En l'espace d'une année, une proportion non négligeable des étudiants de l'Université Toulouse Capitole ont suivi au moins un enseignement intégré au dispositif hybridation, dont une proportion significative au niveau licence. Cette exposition précoce développe la familiarité avec les méthodes de travail spécifiques associées au format hybride, et prépare ainsi sa diffusion plus large.
- Une communauté de pratiques a été créée. Elle est composée d'enseignants enthousiastes, sur lesquels il est possible de s'appuyer pour diffuser plus largement l'hybridation.
- Les nouveaux enseignants-chercheurs ont été sensibilisés à l'innovation pédagogique en général et à l'hybridation en particulier. Un module de sensibilisation a été introduit dans leur formation, et la cellule ITP a tenu un stand lors de la journée d'accueil. On peut espérer que certains de ces enseignants candidateront pour intégrer le dispositif.

Les difficultés suivantes ont été constatées :

- Les procédures métiers actuellement en place à l'Université s'avèrent parfois peu adaptées aux enseignements en format hybride. Grâce à une très bonne coordination avec les services concernés, ces difficultés ont été identifiées très tôt et des solutions appropriées ont été définies puis déployées. Malgré ces adaptations, certains traitements restent manuels, au niveau de la DES et des RH notamment.
- Concevoir un cours en mode hybride représente un investissement majeur de la part des enseignants. Le travail d'accompagnement individualisé effectué par les ingénieures et conseillères de la cellule est de ce fait essentiel. Cependant, la charge de travail des enseignants est telle que certains, après avoir répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt, ne sont pas parvenus à finaliser leur projet.

- Avec l'augmentation du nombre de cours hybridés, la charge de travail des membres de la cellule ITP est conséquente, et à ce stade peut représenter un frein pour le développement du projet.

Une communication a été organisée autour du dispositif d'hybridation, à l'occasion du lancement des AMI, des résultats du processus de sélection, ou d'événements connexes. Le dispositif est maintenant assez bien connu du corps enseignant.

Perspectives

Le principal défi est maintenant celui du passage à l'échelle. Dans cette perspective, les pistes suivantes ont été ou vont être poursuivies :

- En complément des démarches individuelles, développer des projets de transformation pédagogique au niveau diplôme. Ces projets pourront combiner une intégration au dispositif d'hybridation et une inscription au catalogue des cours ENGAGE.
- S'appuyer sur la communauté de pratiques pour communiquer auprès des enseignants, via des témoignages ou à l'occasion de cafés pédagogiques.
- Mettre en place un Learning Lab, en coordination avec la cellule ENGAGE, afin d'offrir aux enseignants un lieu d'innovations et d'expérimentations pédagogiques.
- Recueillir et diffuser des témoignages d'étudiants.
- Organiser des focus groups avec les étudiants
- Mettre en œuvre une formation destinée aux chargés d'accompagnement pédagogique. Cette formation, d'ores et déjà proposée aux Chargés d'AP, permettra également de valoriser cette fonction auprès des jeunes enseignants susceptibles de l'assumer (doctorants, par exemple).
- Développer un tutorat étudiant spécifique à l'hybridation, en s'appuyant sur des étudiants ayant déjà expérimenté les méthodes de travail propres à ce format.
- Procéder, en coordination avec la cellule ENGAGE, aux recrutements nécessaires pour accompagner la progressive montée en charge des projets de transformation pédagogique et d'internationalisation des enseignements.

Autres actions

Un certain nombre d'actions en cours participent au projet d'hybridation en créant un environnement favorable à son déploiement.

Cafés pédagogiques

La cellule ITP a mis en place des cafés pédagogiques qui s'adressent aux enseignants du Dispositif Hybridation. L'idée est de proposer un moment, une pause conviviale d'échanges, de partages, d'émulation, de découverte, dans la bienveillance, sur des thématiques en lien avec l'actualité pédagogique. Le premier café a eu lieu à la rentrée 2022. Chaque café pédagogique fait l'objet d'un article publié dans la Newsletter des personnels. Selon les thématiques et la disponibilité de chacun, ces cafés pédagogiques accueillent 10 à 15 personnes.

Chaque rendez-vous fait l'objet d'une thématique et est co animé par l'équipe ITP et par un intervenant, spécialiste de la thématique et de préférence acteur de l'Université Toulouse Capitole.

Suivant une modalité hybride, les séances se font en présentiel mais les échanges commencent à distance et peuvent se poursuivre à distance via des forum de discussion mis en place sur un espace

de cours Moodle. Pour la partie en présentiel, ces rendez-vous ont lieu une fois par mois, en salle AR338. Une pause café améliorée est offerte aux participants.

La liste des cafés ayant déjà eu lieu ou programmés est, à la date de rédaction de ce document, la suivante :

| # | Date | Thème et intervenants |
|---|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | 29 septembre 2022 | Les espaces pédagogiques innovants Brigitte Poitevineau (cellule ENGAGE.EU) |
| 2 | 8 novembre 2022 | Retour d'expérience d'un enseignement hybride à la BU Stéphanie Blandin et Christel Candalot dit Casaurang (enseignantes CI), Amandine de Malet (chargée d'ingénierie pédagogique et de formation) |
| 3 | 23 novembre 2022 | Observation par les pairs Michael Harlow (enseignant CRL) |
| 4 | 27 janvier 2023 | Inclusion et pédagogie - l'innovation pédagogique un levier pour l'inclusion Cécile Le Gallou (chargée de mission handicap) Maud Despres et Sylvie Barré (chargées d'accompagnement des étudiants en situation de handicap - Service Handicap) |
| 5 | 23 février 2023 | Découverte des écrans interactifs Yannis Belatach (médiateur multimédia) Rémy Elouard (ingénieur pédagogique) |
| 6 | 8 mars 2023 | La formation pédagogique des enseignants Lisa Marchetti (chargée d'ingénierie pédagogique - SIUP) Sonia Izquierdo-Ramon (ingénieure pédagogique et formation - SIUP) |
| 7 | 7 avril 2023 | Chat GPT : ami ou ennemi ? Christophe Bisière (Chargé de mission transformations numériques et pédagogiques) |

Tableau 4 : Cafés pédagogiques passés ou programmés (au 10 mai 2023).



Teaching & Learning Lab

Avec son projet de Teaching and Learning Lab, la cellule contribue activement à un groupe de travail où convergent différents projets qui ont pour thématique commune les espaces communs d'innovation.

Lancé en septembre 2021, le projet voit, en ce début d'année 2023, les étapes de travaux et aménagement de l'espace aboutir.

Une salle de cours "standard" (AR338) a été transformée en espace pédagogique innovant. Une fois les travaux de rénovation terminés (du 01 au 08/02/23), la salle a été aménagée selon les préconisations actuelles dans le domaine du design pédagogique. Nous nous inspirons des conseils émis par le MESR qui a lancé une plateforme nationale regroupant [les lieux inspirants](#) dans l'enseignement supérieur et par le [Learning Lab Network](#), réseau européen des Learning Labs. Depuis cette année, l'UT Capitoile est membre de ce réseau avec lequel nous allons engager un travail de labellisation.

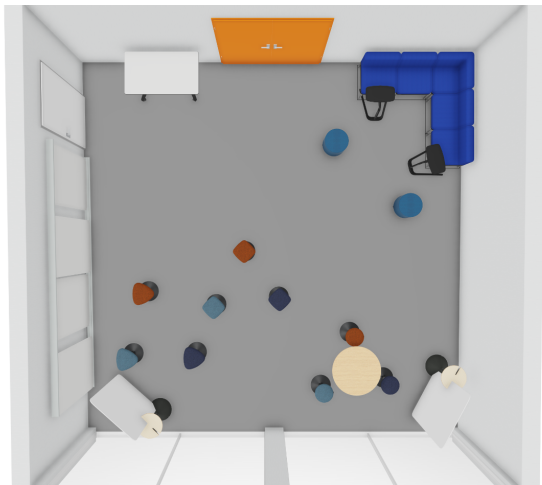
Pour faciliter les pédagogie actives et l'inclusion, nous avons opté pour un mobilier facile à manipuler, mobile (sur roulettes), réglable en hauteur, léger mais solide, pliable et escamotable (pour libérer l'espace), confortable et esthétique. Nous avons donc aménagé la salle AR338 de tableaux blancs mobiles, d'une table ronde réglable et mobile, de tables inscriptibles, réglables et mobiles, de sièges

réglables assis/debout culbuto, d'une banquette modulable, de tablettes pour travailler depuis la banquette.

Elle comprend par ailleurs un écran NEAT (lui aussi sur roulettes) permettant la visioconférence et les cours en bimodalité dans une perspective multi-sites. De nombreuses prises électriques et informatique sont disponibles.

La salle AR338 est entièrement rénovée (le 02/03/23). Elle a une capacité d'accueil de 20 personnes.

Cette salle de pédagogie innovante rejoignant un ensemble de 3 salles dédiées à l'innovation à l'université fait l'objet d'une réflexion de la part du GT Espaces innovants quant aux modalités d'accès, de fonctionnement et de réservation de cette salle dont les usages innovants doivent rester la priorité.



Fonds documentaire

La cellule ITP a également proposé dès septembre 2021 de travailler en partenariat avec les services de la bibliothèque universitaire pour développer un fonds documentaire sur les thèmes de la pédagogie universitaire et des innovations pédagogiques.. Lors du prochain café pédagogique traitant de la formation pédagogique des enseignants, un stand sera tenu en AR338 par les collègues de la BU afin de présenter une partie des ouvrages constituant ce fonds. Les ouvrages pourront être empruntés par les participants. Les collègues de la BU expérimenteront un système de prêt

d'ouvrages hors les murs habituels / usuels de la BU. Certains ouvrages pourront être empruntés aussi bien sous un format physique que virtuel.

Cette littérature est nécessaire au développement professionnel pédagogique des enseignants. Cela permet de compléter leur formation, de développer et de soutenir les conseils apportés par la cellule ITP et enfin d'effectuer une veille scientifique nécessaire à l'alignement de l'établissement sur un niveau de qualité des enseignements exigée actuellement dans les meilleurs établissements de l'enseignement supérieur au niveau national et international.

Lien vers la collection d'ouvrages ITP, sélectionnés par la cellule en collaboration avec Céline Broussey de la BU

https://catalogue-archipel.univ-toulouse.fr/primo-explore/collectionDiscovery?vid=33UT1_VU1&collectionId=81679715010004116

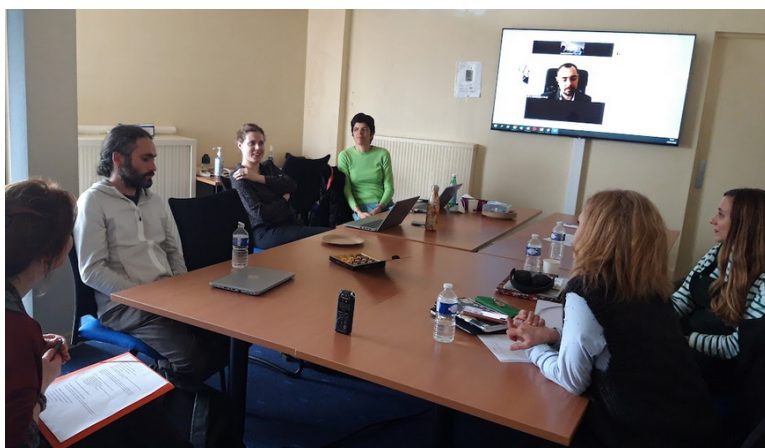


Formations

La cellule ITP a été sollicitée pour concevoir et animer deux formations.

Depuis 2022, la cellule ITP a intégré la formation dédiée aux nouveaux enseignants-chercheurs proposée par le service de la formation des personnels de la direction RH. Cette formation, obligatoire pour les enseignants-chercheurs stagiaires (32h) est proposée à l'UT Capitole en complément de la semaine de formation proposée par le SIUP de l'université Toulouse, à chaque rentrée universitaire. La cellule ITP a été contactée pour concevoir le module 5 de la formation proposée par notre établissement. Pendant 3h, les nouveaux enseignants-chercheurs de l'UT Capitole sont sensibilisés à l'hybridation des enseignements via une présentation du dispositif hybridation et des échanges et retours d'expérience avec des enseignants engagés dans le dispositif.

De même une des ingénieurs-conseillers pédagogiques de la cellule ITP a été sollicitée par le SIUP pour co-concevoir et co-animer une formation à destination des accompagnateurs pédagogiques. Un parcours au format hybride a donc été proposé au SIUP. Cette formation est en cours (de février à juin 2023). Elle est suivie par 17 participants dont 4 personnels de l'UT Capitole.



Formation des NECs 2021-2022 (17/03/22)



Formation des NECs 2022-2023 (16/02/23)

Développement des RH

La cellule s'est lancée dans le recrutement de plusieurs personnes sur des missions en lien avec le développement du Dispositif.

Compétences recherchées :

- Chef de projet ITP : développement de la transformation pédagogique de l'université
- Technicien Multimédia : pour assurer l'accompagnement et la maintenance du matériel investi

Travail sur l'inclusion

La cellule, en collaboration avec le bureau handicap et un groupe d'IP du projet THE Campus, travaille à proposer aux enseignants une sensibilisation à la conception de cours inclusifs. La cellule s'est impliquée lors de la semaine de sensibilisation au handicap de novembre 2022 en participant au forum "le handicap, l'affaire de tous" et à la mini-série « HandiCapitole ».

HandiCapitole

Engagés pour une
Université inclusive



<https://www.ut-capitole.fr/accueil/campus/vie-etudiante/sante-et-action-sociale/mini-serie-handi-capitole-entretien-avec-lucie-beauchet-ingenieure-pedagogique>

L'inclusion est ici pensée "sans aucune distinction". La pédagogie inclusive postule qu'il n'existe pas d'apprenant typique et que la diversité est la norme (Meyer, Rose et Gordon, 2014). Ainsi un cours inclusif facilite l'accès à l'enseignement à tous : personnes atteintes d'un handicap moteur, sensoriel ou cognitif, étudiants empêchés quelles qu'en soient les raisons - incarcération, travail, chargé de famille, malade, sportif de haut niveau...

Construire un cours inclusif nécessite de le repenser et de l'adapter, de diversifier ses méthodes d'enseignement et d'apprentissage, de varier ses stratégies d'évaluation — Ce qui est proposé en partie par le dispositif hybridation. Un module de sensibilisation et un accompagnement par la cellule pourront être proposés en complément de l'offre de formation déjà existante au Siup.

Valorisation

Le déploiement du dispositif hybridation à l'Université Toulouse Capitole constitue un terrain qui peut faire l'objet d'analyses scientifiques. Les membres de la cellule ITP qui le souhaitent sont encouragés à présenter des communications dans les colloques nationaux ou internationaux dédiés à la question de l'hybridation en pédagogie universitaire.

Une première communication a été acceptée aux journées d'études de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU) section France 2023, consacrées à l'hybridation des enseignements dans l'enseignement supérieur. Elles se sont tenues les 30 et 31 mars à l'Université de Perpignan Via Domitia. L'hybridation des enseignements est envisagée comme un levier au développement professionnel pédagogique des enseignants.

Pour consulter le programme :

<https://aipu2023.sciencesconf.org/>



Communication à l'université d'Artois (23 novembre 2022)

À l'invitation du SUP de l'université d'Artois, un REX sur le dispositif hybridation des enseignements de l'UT Capitole a été présenté lors d'une journée d'étude consacrée aux enjeux, contextes et implémentations de l'hybridation des enseignements.

Communication à Mediad'Oc (21 novembre 2022)

A la demande de Mediad'Oc, nous avons participé à une journée professionnelle pour les formateurs de bibliothèque, en présentant une communication intitulée *A la croisée de l'innovation pédagogique et de l'accompagnement documentaire*. Ce retour d'expérience visait à présenter la collaboration entre ingénieurs pédagogiques (cellule ITP et SADP de la BU) au service de l'hybridation des enseignements.

Podcast "Entre 2 cours" avec le SIUP (1er mars 2023)

Le SIUP a invité la cellule ITP à présenter le dispositif hybridation des enseignements sur les ondes de Radio Campus Toulouse. Ce podcast de 20 minutes est disponible en replay sur la [plateforme SIA](#) (plateforme de valorisation des innovations pédagogiques de l'université de Toulouse. Ces podcasts s'adressent à la communauté universitaire.



Réseaux professionnels

La cellule ITP fait partie de différents réseaux professionnels nécessaires à la veille en ingénierie et conseil pédagogiques, au développement professionnels des personnels et à la visibilité de l'établissement.

La cellule fait donc partie :

- de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU)

- de l'Association Nationale des Services Tice et Audiovisuels (ANSTIA)
- du Learning Lab Network (LLN)

Bibliographie

Borruat, S., Burton, R., Charlier, B., Cuissi, M., Deschryver, N., Docq, F., Douzet, C., Henri, F., Lameul, G., Lebrun, M., Letor, C., Mancuso, G., Morin, C., Peltier, C., Peraya, D., Ronchi, A., Rossier Morel, A., & Villiot-Leclercq, E. (2012). HY-SUP Programme Education et formation tout au long de la vie—Rapport final—Dispositifs hybrides, nouvelle perspective pour une pédagogie renouvelée de l'enseignement supérieur. https://tecfa.unige.ch/tecfa/research/hysup/rapport_final_hysup_12.pdf

Burton, R., Borruat, S., Charlier, B., Coltice, N., Deschryver, N., Docq, F., Eneau, J., Gueudet, G., Lameul, G., Lebrun, M., Lietart, A., Nagels, M., Peraya, D., Rossier, A., Renneboog, E., & Villiot-Leclercq, E. (2011). Vers une typologie des dispositifs hybrides de formation en enseignement supérieur. *Distances et savoirs*, 9(1), 69-96.

Charlier, B., Deschryver, N. & Peraya, D. (2006). Apprendre en présence et à distance : une définition des dispositifs hybrides. *Distances et Savoirs*, 4 (4).

Demougeot-Label, J. & Lison, C. (2022). Soutenir le développement professionnel pédagogique des enseignants du supérieur : Une revue de littérature. *Spirale - Revue de recherches en éducation*, 69, 129-145. <https://doi.org/10.3917/spir.069.0129>.

Deschryver, N. et Lebrun, M. (2014). Dispositifs hybrides et apprentissage : effets perçus par des étudiants et des enseignants du supérieur. *Éducation & Formation*, e-301.

Deschryver, N., & Lameul, G. (2016). Vers une opérationnalisation de la notion de posture professionnelle en pédagogie universitaire. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 32(32(3)). <http://journals.openedition.org/ripes/1151>

Graham, C. R., & Dziuban, C. (2008). Blended Learning Environments. In M. J. Spector (Ed.), *Handbook of research on educational communications and technology* (pp. 269-276). New York: Lawrence Erlbaum Associates.

Lopez-Perez, V. M., Lopez-Perez, C. M., & Rodriguez-Ariza, L. (2011). Blended learning in Higher Education: Students' Perceptions and Their Relation to Outcomes. *Computers & Education*, 56, 818-826.

Napier, N. P., Dekhane, S., & Smith, S. (2011). Transitioning to Blended Learning: Understanding Student and Faculty Perceptions. *Journal of Asynchronous Learning Networks*, 15(1), 20-32

Annexe statistique

AMI 1 : premier semestre 2021-2022

Par niveau et composante :

| Niv. \ Comp. | Droit | AC | TSM | TSE | Total |
|--------------|-------|----|-----|-----|-------|
| L1 | | 3 | | 1 | 4 |
| L2 | 1 | | | | 1 |
| L3 | 1 | 1 | | | 2 |
| M1 | | 1 | 1 | | 1 |
| M2 | | | | | 1 |
| Total | 2 | 5 | 1 | 1 | 9 |

AMI 2 : deuxième semestre 2021-2022

Par niveau et composante :

| Niv. \ Comp. | Droit | AC | TSM | TSE | Total |
|--------------|-------|----|-----|-----|-------|
| L1 | | | 2 | 1 | 3 |
| L2 | 1 | 1 | | | 2 |
| L3 | | | | | |
| M1 | 1 | 2 | 2 | 1 | 6 |
| M2 | | | | | |
| Total | 2 | 3 | 4 | 2 | 11 |

AMI 3 : premier semestre 2022-2023

Par niveau et composante :

| Niv. \ Comp. | Droit | AC | TSM | TSE | Total |
|--------------|-------|----|-----|-----|-------|
| L1 | 1 | | | 3 | 4 |
| L2 | 1 | | 2 | | 3 |
| L3 | 1 | | 1 | | 2 |

| | | | | | |
|--------------|----------|--|-----------|----------|-----------|
| M1 | 2 | | 4 | | 6 |
| M2 | | | 3 | 1 | 4 |
| Total | 5 | | 10 | 4 | 19 |

AMI 4 : deuxième semestre 2022-2023

Par niveau et composante :

| Niv. \ Comp. | Droit | AC | TSM | TSE | Info | IUT | Total |
|---------------------|--------------|-----------|------------|------------|-------------|------------|--------------|
| L1 | | 1 | 1 | 1 | | | 3 |
| L2 | 1 | | 4 | | | 1 | 6 |
| L3 | 1 | 1 | | | 1 | | 3 |
| M1 | 2 | | 3 | | | | 5 |
| M2 | | | 1 | 1 | | | 2 |
| Total | 4 | 2 | 9 | 2 | 1 | 1 | 19 |